

## Les subsides

la fois un service équitable et une société financièrement autonome dans un pays comme le Canada. Ce n'est pas réaliste. C'est pourquoi j'invite mes amis de tous les côtés de la Chambre à appuyer la motion parce qu'elle ne reflète pas un manque de confiance dans le gouvernement. La motion le dit expressément. Elle ne condamne pas le gouvernement. Elle exhorte la Société des postes à faire certaines choses, un point c'est tout. Tous les députés peuvent se sentir complètement libres d'exprimer le point de vue de leurs électeurs. S'ils le font, ils ne condamneront pas le gouvernement. Personne ne condamnera les députés qui ne votent pas de la même façon que leur parti. Ils ne feront que refléter le point de vue de leurs électeurs. Si un député estime qu'il doit voter d'une façon qui ne reflète pas l'avis de ses électeurs, il est tout à fait libre de le faire. Cela m'est arrivé dans le passé plus d'une fois et cela m'a causé bien des ennuis auprès de mes électeurs. Les députés doivent cependant prendre leurs propres décisions. Je répète qu'ils ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux.

Selon moi, les députés devraient opter d'abord pour améliorer le service et permettre à Postes Canada d'innover, même si c'est en accaparant une part du marché auquel le secteur privé pense avoir droit. Tant pis pour le secteur privé. La Société des postes pourrait fournir au même prix ou moins cher certains services que le secteur privé fait maintenant payer trop cher. Il y a toutes sortes de choses que la Société des postes pourrait faire en plus de livrer le courrier.

Rien ne compte plus pour les Canadiens que le courrier. Qu'ils le prennent dans leur boîte à lettres tous les jours ou trois fois par semaine, qu'il soit acheminé par avion ou à cheval, leur courrier est personnel. Tout le monde au Canada se ressent de la qualité et de la fréquence du service postal. Les gens des campagnes ne comptent pas sur la livraison quotidienne à domicile dans toutes les fermes et tous les villages. Ils ne l'ont jamais exigée et ne l'exigeront jamais. Ils attendent une certaine égalité dans le service, ce qui doit sûrement avoir priorité sur la rentabilité.

Que le déficit de la Société des postes soit de 100 millions ou de 500 millions une année donnée, donnez le service aux Canadiens et ils accepteront d'éponger une partie de ce déficit. C'est ce qu'on appelle le commonwealth coopératif, la nouvelle démocratie, le fédéralisme coopératif.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A l'ordre. Comme il est 17 h 45, je dois interrompre les délibérations et mettre immédiatement aux voix toutes les motions relatives aux travaux des subsides dont la Chambre est saisie aux termes du paragraphe 82(9) du Règlement. La motion est la suivante. M. Keeper, appuyé par M. Riis, propose:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à exiger que la Société canadienne des postes abandonne l'augmentation de deux cents des tarifs postaux prévue pour la prochaine année, renonce à la fermeture prévue de certains bureaux de poste ruraux, remette en question sa décision de remplacer par les superboîtes aux lettres la livraison à domicile du courrier dans les nouveaux quartiers de banlieue, ainsi que les réductions prévues des services postaux urbains, et qu'en outre, l'adoption de la présente motion ne soit pas considérée comme une question de confiance envers le gouvernement.

Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix: Oui.**

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix: Non.**

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Convoquez les députés.

(La motion de M. Keeper, mise aux voix, est rejetée.)

• (1750)

## (Vote n° 37)

## POUR

## Députés

Allmand	Grondin	Nunziata
Axworthy	Guilbault	Nystrom
Benjamin	(Saint-Jacques)	Orlikow
Blaikie	Heap	Parry
Boudria	Hopkins	Penner
Broadbent	Hovdebo	Prud'homme
Copps	Kaplan	Riis
de Jong	Keeper	Robichaud
Dingwall	Langdon	Robinson
Epp	MacLellan	Rodriguez
(Thunder Bay—	Malépart	Roman
Nipigon)	McCurdy	Rompkey
Finestone	McDonald	Skelly
Foster	(Broadview—	Tardif
Frith	Greenwood)	(Richmond—Wolfe)
Garneau	Mitchell	Waddell—46
Gauthier	Murphy	
Gray	Nicholson	
(Windsor West)	(Trinity)	

## CONTRE

## Députés

Andre	Edwards	Lopez
Attewell	Ellis	MacDonald
Belsher	Fennell	(Kingston and
Bertrand	Ferland	the Islands)
Binns	Fontaine	Malone
Bissonnette	Fraleigh	Mantha
Blackburn	Fretz	Martin
(Jonquière)	Gagnon	Mazankowski
Blais	Gass	McCain
Blenkarn	Gérin	McCrossan
Blouin	Gervais	McCuish
Bosley	Girard	McDermid
Bouchard	Gormley	McKenzie
Bourgault	Gottselig	McKinnon
Brisco	Graham	McKnight
Browes	Gurbin	Nicholson
Cadieux	Gustafson	(Niagara Falls)
Cardiff	Halliday	Nickerson
Champagne	Hardey	Oostrom
(Champlain)	Hawkes	Peterson
Clark	Hicks	Pietz
(Yellowhead)	Hnatyshyn	Porter
Clinch	Holtmann	Price
Cochrane	Howie	Redway
Collins	Jacques	Reid
Comeau	James	Ricard
Cossitt	Jelinek	St. Germain
Côté	Jepson	Schellenberger
(Lac-Saint-Jean)	Johnson	(Wetaskiwin)
Côté	(Bonavista—Trinity—	Scott
(Langelier)	Conception)	(Victoria—Haliburton)
Crofton	Joncas	Scott
Crosbie	Kelleher	(Hamilton—Wentworth)
(St. John's West)	Kilgour	Scowen
Crosby	King	Shields
(Halifax West)	Ladouceur	Siddon
Crouse	Landry	Sparrow
Darling	La Salle	Stackhouse
Daubney	Lawrence	Stevens
Domm	Layton	Stewart
Dorin	Lewis	